

# Grand Paris : la facture sera salée pour les usagers

**INFOGRAPHIE - Pour financer le Grand Paris, les tarifs des transports publics pourraient augmenter de 42% en douze ans. Les usagers devraient ainsi déboursier 2,42 euros pour un ticket de métro contre 1,70 euro actuellement.**

2,42 euros. C'est le prix qu'il faudra payer en 2025 pour un ticket de métro, selon les nouvelles dispositions proposées mardi en conseil régional. Pour financer les travaux du Grand Paris, une augmentation des tarifs des transports publics est à l'étude, selon . A raison de 3% par an pendant 12 ans, cela représente une hausse globale de... 42% !

Il faudrait ainsi déboursier 161,40€ en 2025 pour avoir accès aux cinq zones du passe Navigo, qui coûte aujourd'hui 113,20€. Et 92,82€ pour seulement deux zones, contre 65,10€ à l'heure actuelle. La facture sera même encore alourdie par la hausse de la TVA sur les transports, qui passera de 7 à 10% au 1er janvier prochain. Une baisse de celle-ci à 5% était réclamée par les fédérations d'usagers mais Bernard Cazeneuve a rejeté leur demande.

Jean-Paul Huchon, président de la région Île-de-France :

**« Une hausse de la TVA dans les transports publics ne me paraît pas souhaitable »**

Mais Jean-Paul Huchon, président de la région et du Stif, estime aujourd'hui que cette hausse n'est « pas souhaitable ». Dans une lettre, rendue publique par *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, il interpelle le premier ministre et attire son attention « sur les conséquences d'une éventuelle augmentation de 3 points de la TVA dans le secteur des transports publics ». Il brandit le spectre des récentes manifestations au Brésil : « J'ai à l'esprit les conséquences qu'une décision similaire a pu avoir récemment à Rio de Janeiro et Sao Paulo notamment. »

**Une possible hausse des tarifs a été confirmée à demi-mots par le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif)**, qui définit les tarifs des différents moyens de transport franciliens et les programmes d'investissement. Les chiffres évoqués par *Le Parisien-Aujourd'hui en France* « ne sont pas forcément faux », révèle le syndicat. Ils font partie des scénarii envisagés au cours du débat d'orientation budgétaire qui s'est ouvert mercredi. « Mais rien n'est décidé », prévient-il. Les tarifs définitifs ne seront connus qu'après le vote du conseil d'administration qui aura lieu en décembre.

Le Grand Paris comprend notamment un supermétro qui doit desservir 72 nouvelles gares autour de la capitale. Estimé à 26 milliards d'euros, le projet représente 4,5 milliards d'investissements pour le Stif. La fixation des tarifs est réalisée « dans un souci de développement de l'offre afin d'améliorer la qualité du service, souligne encore le Stif. C'est pourquoi nous avons besoin de ressources. »

## Un budget contesté de longue date

Le budget du Grand Paris avait déjà été montré du doigt. Sur le site internet de la Société du Grand Paris (SGP), qui supervise le projet, celui-ci doit être financé par « des recettes fiscales affectées et le recours à l'emprunt ». Taxe locale sur les bureaux, taxe spéciale d'équipement et imposition forfaitaire sur les entreprises et réseaux doivent rapporter un peu plus de 500 millions d'euros par an à la SGP. Recettes qui devaient être complétées « **si nécessaire** » par un soutien de l'Etat, à hauteur d'un milliard d'euros.

Face à l'ampleur du projet, ce complément s'est révélé nécessaire... mais impossible. L'ancien ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, n'avait pas souhaité inscrire au budget prévisionnel de l'Etat le fameux milliard indispensable à la réalisation des travaux, suscitant la vive réaction des élus locaux. Jean-Marc Ayrault avait nuancé cette décision, en annonçant en mars dernier que ce milliard pourrait être débloqué à partir de 2015. Il s'était également engagé à ce que le projet voie intégralement le jour. A n'importe quel prix.

